

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 2011

Membres présents : Mmes VIROULAUD et ARSIGNY. MM. MINEUR ROCHE, BARTAL, GIRON, CHRISTOFLOUR TIRARD-BOIS, SANDEAU. Arrivée de M. BIOT à 21 h 30 et de Mme DE LA IGLESIA à 22 h 30.

Membres excusés : Mme MOLLINE et M. BARDE

Membres absents : Mmes CHARLESWORTH et DUCHESNE.

Monsieur BARTAL est élu secrétaire de séance.

Avant d'ouvrir la séance, Madame le Maire donne lecture de la carte de remerciements de la famille TIRARD-BOIS.

Elle fait également part de la naissance de Louis dans le ménage de Virginie VERHAEGHE et Xavier MINGLIS. Le conseil municipal leur adresse ses félicitations.

Il est donné lecture du compte rendu de la précédente réunion et le registre des délibérations est signé.

CHANGEMENT DU PHOTOCOPIEUR :

Madame le Maire indique qu'elle a été démarchée par la société Sofeb Sas qui nous loue actuellement le photocopieur du secrétariat de la mairie. On propose la reprise du contrat actuel et la location d'un photocopieur couleur avec maintenance. Le coût de la location est fixée à **210 €/trimestre et la maintenance à 0,0045 €** la copie noir/blanc et 0,045 €/copie couleur. Le budget annuel pour ce matériel serait de **1.155 €/an**. Actuellement, il est de **1.515,84 €/an**. Madame le Maire propose donc d'accepter cette proposition. Le conseil municipal, après étude et en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de louer à la société SOFEB SAS un photocopieur couleur de marque Sharp MX 2310 USF (nouvelle génération) aux conditions suivantes : location du matériel à 210 €ht par trimestre et coût de la maintenance à 0,0045 €ht la copie en noir/blanc et 0,0450 €ht la copie en couleur. Le Maire est autorisé à signer le contrat correspondant.

CONTRAT D'OBJECTIF 2011 :

Madame le Maire rappelle la décision de faire goudronner la cour de l'école au prix de **12.465 €HT** et le parking de la salle des fêtes au prix de **29.580 €HT** par l'entreprise BOUIJAUD. Elle indique que suite à la réunion des maires du 15 juin 2011 avec Monsieur le Conseiller Général de Villefranche de Lonchat, il est possible de demander du contrat d'objectif pour ces travaux. Le conseil municipal, après étude et en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de demander le contrat d'objectif 2011 pour les travaux de goudronnage de la cour de l'école et du parking de la salle des fêtes à hauteur de 50 % des travaux hors taxes.

RAPPORT ANNUEL DU MAIRE SUR LE SERVICE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF :

Madame le Maire informe le conseil municipal que le décret n°95.653 du 6 mai 1995 porte obligation au maire de présenter à l'assemblée délibérante un rapport annuel sur le service public d'assainissement collectif. Conformément à ces dispositions, Madame le maire, après avoir donné lecture du compte rendu technique et financier 2010 établi par la compagnie fermière Lyonnaise des Eaux France, présente son rapport du service public d'assainissement collectif pour l'exercice 2010. Le conseil municipal, après étude et en avoir délibéré, l'approuve à l'unanimité.

DELIBERATIONS MODIFICATIVES DE CREDITS :

Suite à une erreur, il y a lieu de rectifier l'affectation du résultat 2010 du budget d'assainissement. Cela entraîne une modification du budget assainissement :

COMPTES DEPENSES :

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
<u>Section de fonctionnement</u>				
023	023		Virement à la section d'investissement	5 106.03
042	6812		Dot° aux amortissements (charges à répartir)	-1 930.00
			TOTAL	3 176.03

COMPTES RECETTES

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
<u>Section de fonctionnement</u>				
74	748		Subvention communale	3176.03
<u>Section d'investissement</u>				

021	021	Op° financière	Virement de la section de fonctionnement	5 106.03
040	4816	Op° financière	Charges à répartir	-1 930.00
10	1068	Op° financière	Rectification Affectation du résultat 2010	-3 176.03
			TOTAL	3 176.03

Et une modification sur le budget principal :

COMPTES DEPENSES :

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
Section de fonctionnement				
65	657364		Service assainissement collectif	3 176.03
			TOTAL	3 176.03

COMPTES RECETTES :

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
Section de fonctionnement				
73	7343		Taxes sur les pylônes électriques	3 176.03
			TOTAL	3 176.03

RACCORDEMENT EVACUATION EAU PLUVIALE M. DAVET :

Madame le maire explique que lors des travaux de la traversée du bourg, le raccordement de la maison de Chris DAVET a été oublié. De ce fait, lors de fortes pluies, sa cave est inondée. Elle indique qu'elle a fait établir un devis par l'entreprise BOUIJAUD qui a estimé le coût des travaux à **1 520 €HT**. Le conseil municipal demande que Madame le Maire se rapproche dans un premier temps de monsieur le Président de la communauté de communes du gursonnais afin de savoir si ces travaux **ont été facturés par l'entreprise mandatée** pour la traversée du bourg. Si cela est le cas, il y aura lieu de demander le respect du contrat initial.

PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE (SDCI) :

Madame le maire indique que dans le cadre de la réforme territoriale, madame le Préfet a élaboré un projet de schéma départemental de coopération intercommunale. Chaque commune doit se prononcer sur les propositions les concernant. Un débat est instauré au sein du conseil.

** Proposition n°3 : « Fusion de la communauté de communes du Gursonnais et de la communauté de communes de Montaigne Montravel incluant le SIAT de Gurson, le Sivos de Villefranche de Lonchat, le Syndicat de Regroupement Pédagogique de St Méard de Gurçon et Fougueyrolles et le Syndicat de Regroupement Pédagogique des coteaux de Vélines Nord ».* Monsieur Christoflour déplore le manque d'arguments techniques et chiffrés en termes de fiscalité. Madame Viroulaud indique que le bassin de vie de la population de St Méard se trouve être géographiquement et économiquement le pays foyen. Il y a continuité territoriale entre St Méard de Gurçon et Port Ste Foy et Ponchapt. Madame ARSIGNY indique qu'elle ne s'oppose pas à la fusion entre la communauté du Gursonnais avec celle de Montaigne Montravel mais qu'elle s'oppose à la dissolution des syndicats et notamment du Sirpe St Méard-Fougueyrolles. Le conseil municipal, après étude et en avoir délibéré, se prononce pour les propositions suivantes :

* **CONTRE** la proposition n°3 « Fusion de la communauté de communes du Gursonnais et de la communauté de communes de Montaigne Montravel incluant le SIAT de Gurson, le Sivos de Villefranche de Lonchat, le Syndicat de Regroupement Pédagogique de St Méard de Gurçon et Fougueyrolles et le Syndicat de Regroupement Pédagogique des coteaux de Vélines Nord » :

- **7 Contre** (Monique Viroulaud, Jean Roche, Jocelyne Arsigny, Marie-Annick De La Iglésia, Jean-Philippe Bartal, Régis Giron, Richard Sandeau et Philippe Biot.)
- **2 Abstentions** (Bernard Tirard-Bois et Serge Christoflour)
- **1 Pour** (J-Bernard Mineur).

- * **POUR** la proposition n°29 « Dissolution du syndicat intercommunal d'action sociale de Villefranche de Lonchat » :
 - 5 **Pour** (Monique Viroulaud, Jean-Bernard Mineur, Jocelyne Arsigny, Jean Roche et Jean-Philippe Bartal)
 - 3 **Abstention** (Bernard Tirard-Bois, Serge Christoflour et Marie-Annick De La Iglésia)
 - 3 **Contre** (Régis Giron, Richard Sandeau et Philippe Biot).
- * **POUR** la proposition n° 82 « Fusion du DFCI du Landais avec le DFCI de la Double incluant les communes de St Géry, St Michel de Double, Echourgnac, Servanches, La Jemaye et Saint Laurent des Hommes » :
 - 10 **Pour** (Monique Viroulaud, Jean-Bernard Mineur, Jocelyne Arsigny, Jean Roche, Jean-Philippe Bartal, Bernard Tirard-Bois, Marie-Annick De La Iglésia, Régis Giron, Richard Sandeau et Philippe Biot)
 - **Abstention** (Serge Christoflour)
 - 0 **Contre**.

COMPTE RENDU DES DIFFERENTES REUNIONS :

- **CONSEIL D'ECOLE** du 7 juin 2011 : L'effectif prévisionnel de la rentrée de 2011 est de 110 élèves.
Evaluations nationales de français, taux de réussite :
 - en CE1 : 12 élèves > 66 % - 5 compris entre 50 % et 66 % ;
 - en CM1 : 6 élèves > 66 % - 4 compris entre 50 % et 66 % - 1 entre 33 et 50 %
- Epreuves de mathématiques, taux de réussite :
 - en CE1 : 8 élèves > 66 % - 4 compris entre 50 % et 66 % ; 4 entre 33 et 50 % et 1 < 33 %
 - en CM1 : 8 élèves > 66 % - 3 compris entre 50 % et 66 %
- Projet d'école 2011-2015 : optimiser la pratique de la langue en s'appuyant sur la production d'écrit, structurer les approches mathématiques en résolutions de problèmes, projet départemental d'action culturelle en musique pour les cycles 3.
- Un exercice incendie a eu lieu le 23 mai 2011 pendant la sieste des maternelles. Le signal est suffisamment audible dans toute l'école y compris la garderie.
- Divers : augmentation du budget des fournitures scolaires de 500 € et financement d'un tableau aimanté dans la classe de maternelle et d'un tableau ligné dans la classe des GS/CP
 - **PAYS DU GRAND BERGERACOIS** : le compte rendu de la réunion relative aux métiers d'arts est disponible en mairie.
 - **DFCI DU LANDAIS** : Compte rendu de la réunion du 6 juin 2011 et lecture de la lettre de Monsieur le Maire de St Georges de Blancaneix à Madame la Préfète sur l'entretien des pistes forestières.
 - **J'AIME MON CANTON** : le délégué communal pour la préparation de la 7^{ème} fête cantonale qui aura lieu le 24 juillet 2011 est Monsieur Raymond GANOT.

QUESTIONS DIVERSES :

- Madame le Maire donne lecture des correspondances échangées avec l'entreprise Granimond qui accuse la commune d'avoir copié leur modèle déposé de columbarium. Le Maire s'est mis en rapport avec l'entreprise ayant effectué les travaux qui par le biais de leur avocat, a répondu à cette accusation. La société Granimond propose d'enterrer le dossier si la commune s'engage à lui faire exécuter dans les trois années un nouveau columbarium. Le conseil municipal rejette cette proposition.
- Monsieur Brassac a demandé s'il était possible de mettre un panneau « stop » à l'intersection de la route du cimetière car la priorité à droite depuis la rue des écoles est dangereuse. Madame le Maire doit contacter la DDT.
- Lecture de la lettre de la Direction des Routes et du Patrimoine Paysager (DRPP) indiquant que le carrefour du Petit Paris est dangereux et qu'il est envisagé de renforcer la signalisation horizontale et verticale.
- Monsieur le Sous Préfet de bergerac a attiré l'attention du Maire sur une saisie faite par Monsieur et Madame SZLOVIK à Madame la Préfète de la Dordogne concernant le rétablissement du chemin rural de Favereau. Madame le Maire rappelle que suite à la visite des services techniques du conseil général sur site le 24 mai 2011, il lui a été confirmé que la sortie du chemin rural de Favereau sur la route départementale 32 est à exclure car trop dangereuse. Une demande d'autorisation de voirie a été faite mais la réponse écrite n'est pas encore parvenue en mairie.
- Monsieur Cyril Bouscasse demande sollicite un emplacement annuel le mercredi soir sur la commune pour stationner son camion pizza. Il a un besoin «énergétique pour le froid et la lumière (son four étant au gaz). Le Conseil municipal donne son accord pour trois mois dans un premier temps. Le camion pizza s'installera à coté de la halle.

LISTE RECAPITULATIVE DES DELIBERATIONS PRISES EN SEANCE DU 23-06-2011 :

N° 1 : Changement du photocopieur de la mairie

N° 2 : Demandes contrat d'objectif 2011

N°3 : rapport annuel du maire sur le service public d'assainissement collectif

N°4 : délibération modificative de crédits du budget d'assainissement collectif

N°5 : délibération modificative de crédits du budget principal

N°6 : Réforme territoriale : projet de schéma départemental de coopération intercommunale

SIGNATURES DES MEMBRES PRESENTS A CETTE SEANCE :

FONCTION	QUALITÉ	NOM ET PRÉNOM	SIGNATURE
Maire	Mme	VIROULAUD Monique	
Premier adjoint	M	MINEUR Jean-Bernard	
Deuxième Adjoint	M	ROCHE Jean	
Troisième adjoint	Mme	DE LA IGLESIA Marie-Annick	
Quatrième Adjoint	Mme	ARSIGNY Jocelyne	
Conseiller municipal	Mme	CHARLESWORTH Helen	<i>Absente</i>
Conseiller Municipal	Mme	DUCHESNE Hélène	<i>Absente</i>
Conseiller Municipal	Mme	MOLLINE Isabelle	<i>Excusée</i>
Conseiller Municipal	M	BARDE Gil	<i>Excusé</i>
Conseiller Municipal	M	BARTAL Jean-Philippe	
Conseiller municipal	M	BIOT Philippe	
Conseiller municipal	M	CHRISTOFLOUR Serge	
Conseiller municipal	M	GIRON Régis	
Conseiller Municipal	M	SANDEAU Richard	
Conseiller municipal	M	TIRARD-BOIS Bernard	